



## Ambition de l'appel à projets

Poursuivre la dynamique mise en place en 2023, à l'occasion des 60 ans du Parc national de la Vanoise, autour d'**actions des uns et des autres**, pour faire rayonner cet espace protégé et ses patrimoines auprès d'un **public large**.

## Qui peut candidater ?

Toute **personne physique de plus de 16 ans**, ou **personne morale**, peut proposer une initiative (action nouvelle ou préexistante mais alors ajustée au contexte de l'appel à projets).

## Les objectifs de l'appel à projets

Les actions doivent faire **écho aux missions et valeurs** portées par le Parc : protection de la nature, des paysages et du patrimoine, accueil adapté du public et sensibilisation à l'environnement, développement des activités locales compatibles avec la biodiversité (pastoralisme, sport de nature, alpinisme, etc).

## Cibles du projet

L'action doit nécessairement être **ouverte au public** (dynamique du faire ensemble ou du partage). **Toutes les catégories** de publics sont acceptées (touriste, habitant, jeune, famille, écolier, personne en situation de handicap, etc).

## Territoire

Territoire de la **Vanoise**.

## Durée et période

L'action peut porter sur **une demi-journée comme sur toute l'année 2024** et se répéter les années suivantes.

## Soutien et accompagnement des projets

Les projets sélectionnés pourront intégrer sur leurs supports de communication le **tampon « Envie de Vanoise »**.  
Le Parc national contribuera aux actions sélectionnées, par **un relai de communication** sur son site internet et sur ses réseaux sociaux, pour ceux qui indiqueront dans leurs publications le #EnviedeVanoise.  
**Selon ses possibilités**, apport d'un **soutien en ingénierie** et/ou d'une **présence d'un personnel** du Parc.  
À noter que le Parc national retiendra tous les projets pertinents, répondant aux règles et critères. Une dizaine d'entre eux pourront être soutenus financièrement jusqu'à 500 €.

## Dépôt des candidatures

**Dépôt des candidatures** en ligne sur Démarches Simplifiées :  
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets>

**Réception des dossiers en 2 vagues** : 1<sup>ère</sup> vague : jusqu'au 15 mai 2024 / 2<sup>ème</sup> vague : jusqu'au 31 août 2024

**Examen des candidatures** par le comité de sélection à l'issue de chaque vague et **annonce des résultats** par courrier.

## Informations et contacts

**Courriel** : [accueil@vanoise-parcnational.fr](mailto:accueil@vanoise-parcnational.fr)

**Site web** : <https://votreparc.vanoise.com/appel-a-projets>